



Mise en place de la Commission Locale de Développement Rural

de Vaux-sur-Sûre

lundi 18 mars 2013

Ordre du jour

- ◉ Accueil par le président de la CLDR
- ◉ Bilan des étapes de l'ODR
- ◉ La Commission Locale de Développement Rural :
rôles et missions
- ◉ Présentation des membres de la CLDR
- ◉ Règlement d'ordre intérieur:
proposition – réactions - adoption
- ◉ Question réponse
- ◉ Calendrier de travail

Bilan des étapes de l'ODR

1 - Décisions communales

2 – Diagnostic

Auteur : dossier socio-économique + FRW : terrain et rencontres

3 - Participation de la population

Information et consultation

Groupes de travail thématiques



Projets + actions + gestion communale

4 - Commission Locale de Développement Rural

Priorités de développement : choix d'objectifs, de projets et actions

5 – Programme communal de développement rural

Approbation de l'avant-projet de PCDR :

* par la CLDR * par le Conseil communal * par la CRAT *

Approbation du PCDR par le Gouvernement wallon

6 – Mise en œuvre

Via des conventions-exécutions ou des subventions classiques

La CLDR

Rôles:

- ◉ Est un relais d'information entre la population et le Conseil communal
- ◉ Est l'organe consultatif de la commune
- ◉ A une compétence d'avis
- ◉ Peut s'exprimer d'initiative
- ◉ Conçoit un avant-projet de PCDR
- ◉ Propose des projets d'actions et de réalisations et y donnent des priorités
- ◉ Propose un règlement d'ordre intérieur que la Commune va arrêter

Missions:

Au cours de l'élaboration du PCDR :

La commission est associée à toutes les phases de l'élaboration:

- ✓ Elle participe activement à la réflexion des groupes de travail projet
- ✓ Sur base des projets proposés par la population, elle soumet au Conseil communal des priorités dans les objectifs à atteindre et les projets à développer ;
- ✓ Elle approuve l'avant-projet de PCDR.

Après l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon :

La commission est associée à toutes les phases de réalisation, de suivi, de mise à jour et de révision du programme:

- ✓ Chaque année, elle propose au pouvoir communal les projets à introduire en convention
- ✓ Elle assure le suivi des conventions (au moins quatre réunions par an)
- ✓ Elle établit un rapport annuel sur ses activités et sur le déroulement de l'Opération de Développement Rural, à destination de la Commune et des pouvoirs subsidiaires
- ✓ Elle lance des « actions »

Les membres de la CLDR

NOM + Prénom	Représentant le village de :	Représentant citoyen	Mandataire communal
MATHU Brigitte	Assenois	X	
BESSELING Yves	Remoiville		X
SCOUMAN Vincent	Chaumont	X	
LEFEVRE Philippe	Salvacourt	X	
LALOY Luc	Bercheux	X	
LEYDER Olivier	Juseret		X
LAMOLINE Pascale	Lescheret		X
WILLOT Joseph	Chenogne	X	
MAGIS Gabrielle	Poisson-Moulin	X	
STOFFEL Benoît	Sibret	X	
AUBRY André	Villeroux	X	
DECHAMBRE Francis	Morhet	X	
REYTER René	Morhet		X
LUC Anne	Nives	X	
THIRY Stéphanie	Rosières	X	
HORNARD Christian	Vaux-sur-Sûre	X	

NOM + Prénom	Représentant le village de :	Représentant citoyen	Mandataire communal
COLOT Sandrine	Clochimont	X	
BIHAIN Anne-Françoise	Grandru	X	
GODFRIND Guy	Hompré	X	
BURNON Aline	Remichampagne		X
REYTER Sonia	Bercheux	X	
PIERRET Alin	Juseret	X	
GROGNA Joseph	Jodenville		X
DEWALQUE Martine	Lavaselle	X	
NEVEN Marie-Noëlle	Mande-Sainte-Marie	X	
MOUTON Benoît	Sibret		X
NICOLAY Pierre	Cobreville	X	
BELCHE Stéphane	Sûre	X	
EVARD Alexandra	Remience	X	
PIROTTE Henriette	Rosières	X	
DOURTE Michel	Vaux-sur-Sûre	X	
NOTET Patrick	Vaux-sur-Sûre		X

Présentation des membres

Règlement d'ordre intérieur

proposition – réactions - adoption

- Détaille les missions, la composition, le fonctionnement de la CLDR
- Processus de décision : le consensus. Si vote, tous les membres ont le droit de vote
- Importance du quorum

- Art 1 : référence au décret
- Art 2 : le rôle : relais, avis consultatif
- Art 3 : les missions :
 - concevoir un avant-projet de (PCDR)
 - concertation permanente avec les citoyens
- Art 4 : proposer les convention DR
- Art 5 : rapport annuel
- Art 6 : moyen : GT
- Art 7 : siège à l'Administration communale
- Art 8 : durée = durée de l'ODR
- Art 9 : composition : tel que décret
- Art 10 : président = bourgmestre

- Art 11 : secrétariat : FRW
- Art 12 : apport extérieur si nécessaire
- Art 13 : remplacement des postes vacants
- Art 14 : démission = demande écrite
- Art 15 : démission = absences répétées
- Art 16 : exclusion = attitude contraire au bon déroulement répétée
- Art 17 : min 4 réunions/an
- Art 18 : convocation courrier/e-mail 10 jours avant
- Art 19 : animation = président + frw
- Art 20 : compte rendu rédigé FRW transmis via administration communale

- Art 21 : compte rendu approuvé en l'absence de remarques dans les 15 jours
- Art 22 : archive = l'Administration communale + FRW
- Art 23 : travail au consensus + règle de vote à la majorité simple et quorum 1/4
- Art 24 : retrait du vote en cas d'intérêt personnel
- Art 25 : modification du règlement = ministre
- Art 26 : modification du règlement = Conseil communal
- Art 27 : distribution du règlement à chaque membre

○ Avez-vous des questions ?

GT thématique

1 - Gestion de l'environnement

Sylviculture

Environnement, biodiversité, ressources naturelles,...

2 - Dynamisme Economique

Commerce

Economie

ZAEM

3 - Gestion de l'énergie

4 - Agriculture

5 - Sécurité routière

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



6 - Loisirs-Sports-Culture-Tourisme

Vie associative locale, culture, sport et loisirs

Cadre de vie (patrimoine bâti/ paysage, urbanisme)

Mobilité alternative /mobilité douce

7 - Enfance/Jeunesse

Associatif

Mobilité

Services

Santé

Emploi

Logement

8 - Aînés

Associatif

Mobilité

Services

Santé

Logement

Ambassadeurs thématiques

◎ **Environnement :**

- > Benoit Mouton
- > Brigitte Mathu
- > Sandrine Colot
- > Gabrielle Magis

◎ **Economie :**

- > Vincent Scouman
- > Anne Luc
- > Pascale Lamoline
- > René Reyter

Ambassadeurs thématiques

○ **Energie :**

- > Yves Besseling
- > Anne-Françoise Bihain
- > Michel Dourte
- > Alexandra Evrard

○ **Agriculture :**

- > Joseph Grogna
- > André Aubry
- > Olivier Leyder
- > Francis Dechambre

Ambassadeurs thématiques

◎ Sécurité routière :

- > Marie Noëlle Neven
- > Alin Pierret
- > Henriette Pirotte
- > Sonia Reyter

◎ Loisirs :

- > Luc Laloy
- > Stéphane Belche
- > Christian Hornard
- > StéphanieThiry

Ambassadeurs thématiques

◎ **Enfance et Jeunesse :**

- > Pierre Nicolay
- > Philippe Lefevre
- > Patrick Notet
- > Aline Burnon

◎ **Ainés :**

- > Joseph Willot
- > Guy Godfrind
- > Martine Dewalque
- > Benoît Stoffel

Calendrier de travail

- Diagnostic final partagé
jeudi 18 avril 20h
- 8 groupes thématiques :
 - > Jeudi 02 mai
 - > Lundi 06 mai
 - > Mercredi 15 mai
 - > Jeudi 23 mai
 - > Jeudi 30 mai
 - > Mercredi 05 juin
 - > Jeudi 13 juin
 - > Jeudi 20 juin

Suivi et animation

- ◉ Le blog : www.pcdr-vaux-sur-sure.be
- ◉ Commune de Vaux-sur-Sûre
 - > Bourgmestre : M. Yves Besseling
 - > Administration: Mme Maryse Clotuche
- ◉ Fondation rurale de Wallonie
 - > Dubois Emilie et Stéphane Guében
 - > Rue de France 19A 6720 Tintigny
 - > Tél : 063 44 02 02
 - > e.dubois@frw.be – s.guebenl@frw.be
- ◉ Bureau Lacasse
 - > Jean-Marie Lacasse
 - > Carine Marquet

